

## Documentation AD Formation VAE – Sophrologue

---

### VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

---

Toute personne ayant exercé une activité professionnelle de sophrologue peut, sous conditions, bénéficier de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Son expérience lui permet d'obtenir une certification professionnelle.

### Procédure de la VAE

---

**Etape 1 : Recevabilité de la demande :** Le candidat retire le dossier auprès d'AD formation (Contact à la fin du document) qui doit ensuite être retourné dûment rempli et accompagné de toutes les pièces justificatives demandées.

**Rappel :** Vous ne pouvez déposer qu'une seule demande par certification et jusqu'à trois demandes pour des certifications différentes, au cours de la même année civile.

**Le livret 1 et le formulaire CERFA n°12818\*02** sont mis en ligne afin qu'ils soient accessibles au plus grand nombre, ils sont téléchargeables **sur notre site internet à cette adresse :** <https://www.adsophrologie.fr/sophrologue-vaе/>

Le candidat peut également demander à ADFormation par mail ou téléphone (contact à la fin du document) le livret 1 le formulaire lui seront envoyés de préférence par mail.

### **Etape 2 :**

Le candidat, informé de **la recevabilité de son livret 1** et du formulaire, pourra constituer son **livret 2**. Qui lui sera envoyé directement.

Pour constituer son livret 2, et s'il le souhaite, il aura la possibilité d'être accompagné par l'équipe de formation.

Cet accompagnement, payant et facultatif, portera sur :

- 1) la méthodologie : complétude du dossier et sa présentation,
- 2) la préparation à l'entretien avec le jury

### **Etape 3 :**

#### **Etude du dossier effectué en amont par l'équipe de formation et validation des compétences devant un jury :**

L'équipe de formation vérifie les pièces justificatives et peuvent demander des compléments d'information et y compris des mises en situation et animation, pour effectuer une évaluation des compétences selon les grilles établies.

Le candidat à la VAE présente oralement son dossier et les pièces justificatives devant les membres du jury.

Les membres du jury se prononcent ensuite sur la validation partielle ou totale du candidat.

Voir les conditions dans le règlement général pour la certification de sophrologue.

### **Les conditions de recevabilité de la demande des candidats**

---

Justifier d'un an d'expérience professionnelle continue ou discontinue en relation avec le métier de sophrologue.

Le livret 1 et le CERFA n°12818\*02 est dûment complété et accompagné des pièces justificatives.

Le livret 2 est à retourner dûment rempli et accompagné de toutes les pièces justificatives. Il doit être déposé dans un délai maximum d'un an après la décision de recevabilité du Livret 1 et impérativement accompagné de cette dernière.

A cette étape de la VAE il est demandé une participation de 600€ pour le suivi du dossier et la soutenance devant le jury.

L'accompagnement pour la VAE est facultatif, un forfait de 12 heures est proposé pour 400€ ou 40€ de l'heure.

Le candidat présente son dossier devant les membres du jury. Il apporte des preuves de son activité et de ses compétences. Le jury vérifie que les compétences inscrites au référentiel du certificat professionnel sont acquises. Les compétences sont évaluées par bloc. Si les 3 blocs de compétences sont validés par le jury, le certificat professionnel est délivré. Sinon ce sera une validation partielle d'un ou plusieurs blocs de compétences.

Statistique VAE pour 2019 : Nombre de candidat : 0

Pour 2020 : Nombre de candidat : 1 - Nombre de candidat certifié : 1

## **Contacts** *(J'ai des questions à poser, ... ?)*

---

### **Responsable de la formation :**

---

Agnès Depardieu – 06 38 39 85 07 – [adformation54@gmail.com](mailto:adformation54@gmail.com)

### **Assistante de la formation :**

---

Sékolène Jacoby – 07 68 43 60 65 – [adformation54@gmail.com](mailto:adformation54@gmail.com)

### **Responsable informatique et référent VAE**

---

Aurélien Gole – 06 18 15 07 29 – [adformation54@gmail.com](mailto:adformation54@gmail.com)

### **Organisme**

---

Adformation

**Adresse :** 20 Avenue Général Leclerc 54700 Pont-à-Mousson

**Email :** [adformation54@gmail.com](mailto:adformation54@gmail.com)

**Site internet :** [www.adsophrologie.fr](http://www.adsophrologie.fr)